

la Station d'épuration de Vidy prépare sa mutation

Dans le cadre de l'amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration (STEP) de Vidy, 312 arbres au total devront être abattus au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En compensation, 250 nouveaux arbres seront replantés dans le cadre de la réalisation du projet.

Après l'obtention de l'autorisation préalable d'implantation à l'issue d'une mise à l'enquête publique qui n'a suscité aucune remarque ou opposition, puis le concours d'architecture, les nouvelles filières de traitement des eaux feront prochainement l'objet d'une demande d'autorisation de construire, en vue d'un démarrage des travaux en avril 2016.

Un chantier d'une telle ampleur implique des travaux préparatoires. Ils se dérouleront sur une durée de six mois et impliqueront notamment l'abattage d'une centaine d'arbres dans un premier temps. Les abattages seront ensuite effectués par étapes, au fur et à mesure de l'avancement du chantier, pour atteindre un total de 312 arbres. En compensation, 250 nouveaux arbres seront replantés sur la parcelle, soit une compensation de 80% des abattages initiaux.

A la fin des travaux, la STEP de Vidy, située à proximité du parc Bourget, s'intégrera parfaitement à cette zone protégée. En effet, la plupart des bâtiments seront couverts de toitures végétalisées, servant de zone de refuge pour les oiseaux et les insectes et permettant ainsi de préserver la biodiversité sur le site.

De plus, des talus enherbés augmenteront la profondeur du parc Bourget vers le nord, favorisant l'intégration visuelle du bâtiment dans son environnement.

Informations à la population

L'abattage des arbres sera présenté lors d'une séance publique proposée :

**jeudi 29 octobre 2015 à 17 heures
à la STEP de Vidy, Route de Vidy 10**

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Fadi Kadri, directeur du projet STEPact, 021 315 79 10**

Lausanne, le 23 octobre 2015